

La commune de demain...



Une bonne gestion, c'est laisser aux générations futures une commune saine s'appuyant sur des ressources naturelles gérées de façon durable.

En septembre 2017, un Plan d'Actions pour l' Energie Durable (PAED) reprenant plus de 40 actions a été présenté au conseil communal par notre majorité.

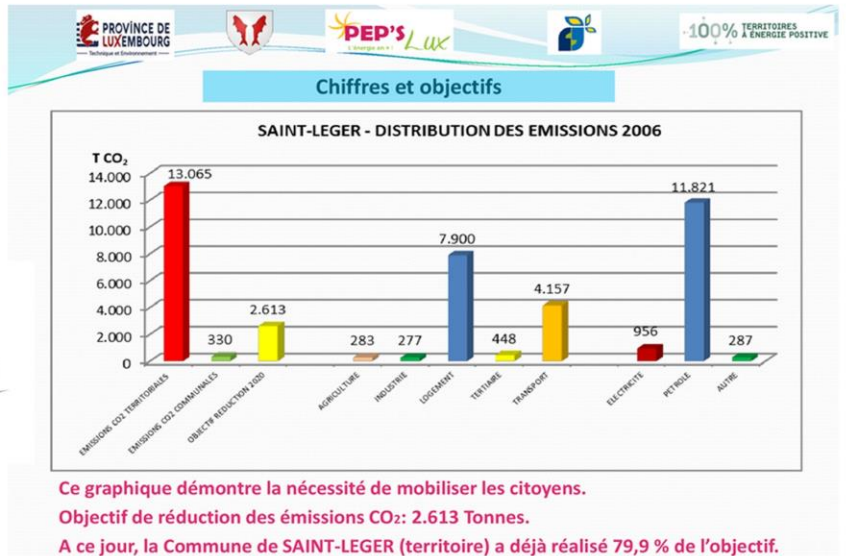
Ce plan reprend diverses actions d'information, de sensibilisation, mais aussi des projets de plus grande envergure. C'est en agissant sur nos logements, notre consommation d'énergies fossiles et notre mobilité que nous parviendrons à remplir ces objectifs.



Nous œuvrons en ce sens !

Gaum Energies

Coopérative



En 2012, notre commune adhère à la **Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie**.
 Objectif : réduire d'ici 2020 nos émissions de 20% par rapport à l'année de référence 2006.
 Ambitieux certes, mais à ce jour, grâce aux efforts fournis tant par les particuliers (isolation, panneaux solaires, ...) que par la commune (isolation des bâtiments, UREBA, ...), il est déjà rempli à 79,9% !

1. L'énergie de demain...

Ce qui a déjà été entrepris :

- Isolation de certains bâtiments communaux : 194.000 € de subsides obtenus via des plans UREBA
- Installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux
- Mise en place depuis mai 2018 d'une multitude de primes en matière d'énergie, isolation, ...

Vous y avez droit !

- Constitution d'un groupement citoyen de suivi du PAED
- Initiatives citoyennes et création du groupe issu de notre PCDR « Saint-Léger en transition » : de ce groupement émanent notamment les actions « zéro déchets » portées par des citoyens et notre Bibliothèque
- Action dans les écoles : sensibilisation des plus jeunes à l'économie d'énergie « école zéro watt »
- Etude subsidiée pour la réduction de l'impact énergétique de l'école de Châtillon
- Installation de compteurs sur nos chaudières communales et élaboration d'une base de données afin de réaliser des actions de réduction de la consommation d'énergie
- Engagement d'une personne qualifiée, dont la mission depuis ce 1er septembre est de mettre en place les actions prévues dans le PAED
- Etude de faisabilité de l'implantation d'un réseau éolien citoyen sur notre commune
- Achats groupés de néons pour les entreprises



COMMUNES
ZÉRO DÉCHET
 - WALLONIE -



Gaum Energies
 Coopérative



Nos engagements : quelques actions-phares du PAED :

(Plan d'Action pour l'Énergie Durable)

- Mise en place de réseaux de chaleur
- Réfection et isolation du centre sportif
- Poursuite de l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments
- Analyses thermographiques, à la demande, des bâtiments privés et préconisations de mesures de réduction de la consommation énergétique
- Poursuite de l'octroi de primes afin d'atteindre les objectifs fixés
- Avec l'aide du Parc Naturel de Gaume, création d'une centrale d'achats groupés pour réduire le prix d'achat de matériaux d'isolation, ...
- Organisation de formations à destination des particuliers sur l'isolation, l'économie d'énergies, ...
- Aide et encadrement du particulier dans ses démarches de réduction de son empreinte écologique

2. La protection de notre environnement et de notre patrimoine naturel...



Ce qui a déjà été entrepris :

- La station d'épuration de Meix-le-Tige tourne à plein régime depuis les travaux entrepris pour extraire les eaux claires des égouts
- Le village de Saint-Léger est quant à lui maintenant épuré grâce à la nouvelle station d'épuration. La priorité future doit être l'épuration des eaux provenant du village de Châtillon
- Depuis 15 ans, soit bien avant les impositions de la Région wallonne, notre commune n'utilise plus le moindre pesticide
- Notre commune s'est vue récompensée pour ses nombreuses initiatives en faveur des abeilles (vergers, plantation d'arbres, haies, fauchage tardif, ...)
- Mise en réserve naturelle des crons de la vallée de la Rouge-Eau et de l'ancienne carrière Lannoy
- Projet life herbage
- Cap hirondelles : sensibilisation de nos élèves et ateliers de construction d'abris à hirondelles



Nos engagements :

- Soutien aux initiatives citoyennes, comme le groupe « Saint-Léger en transition » duquel est issu un groupe « zéro déchets » porté par des citoyens
- Mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) avec une implication citoyenne forte
- Création d'un « marché fermier » permettant davantage de proximité entre producteurs et consommateurs
- Soutien logistique et matériel aux initiatives telles que le Petit Loucet et les « incroyables comestibles »

3. La mobilité douce...

En 2015, à l'initiative de Saint-Léger, les communes du Sud-Luxembourg se sont rassemblées afin d'unir leurs efforts pour développer un réseau de voies lentes et de pistes cyclables dans notre région.

Cette initiative a permis d'établir un schéma directeur apportant une cohérence de réseau, et surtout de démontrer aux pouvoirs subsidiants la volonté de nos communes, souvent parents pauvres, de développer ce réseau.

Concrètement, pour notre commune, cela implique :

- Prolongation du Ravel vers Arlon et vers Virton via Etalle
- Création d'un réseau de connexion permettant aux habitants de Meix-le-Tige de rejoindre le Ravel en toute sécurité (vélo-tourisme, vélo-travail, vélo-loisir)
- Remise en état et création de nouveaux sentiers avec signalisation permettant de circuler à pied sur notre territoire



Et le financement de tout cela ?

- Nous avons répondu à un appel à projets qui nous permettra de financer un kilomètre de Ravel couvrant la traversée de Saint-Léger et l'induration de la Voie la vache
- Nous sollicitons les pouvoirs subsidiants en ce qui concerne le prolongement du Ravel vers Arlon
- Ce projet est inscrit dans notre PCDR et nous permettra de prétendre à un financement par la Région wallonne

4. La gestion de nos ressources naturelles...



Une eau de qualité...

La longueur de notre réseau d'eau est de 45,5km; 1620 habitations y sont raccordées.

Actuellement, 353000 m³ d'eau de source sont prélevés pour nos besoins.

La consommation moyenne par abonnés était de 97m³ en 2007, elle est maintenant de 81m³.

Afin de maintenir notre réseau en état, durant cette dernière législature, nous avons réalisé des travaux pour un montant de **600.000€ entièrement à notre charge.**

La Région wallonne n'octroie plus de subsides pour les travaux de distribution d'eau.

La qualité de notre eau est contrôlée mensuellement par une société spécialisée.

Les résultats des analyses peuvent être communiqués à toute personne qui le demande.

En ce qui concerne les paramètres analysés, l'échantillon répond aux normes prescrites par l'Article D185 du « Code de l'eau ».

Un patrimoine forestier qui s'accroît...



Depuis 2012, nous avons investi 131.000 euros dans nos plantations forestières; et 165.000 euros qui ont été investis afin d'acheter diverses parcelles.